cpnef:sv COMMISSION PARITAIRE NATIONALE EMPLOI FORMATION SPECTACLE VIVANT
Publié sur *Commission Paritaire Emploi-Formation Spectacle Vivant (CPNEF-SV)* (http://www.cpnefsv.org)

Régisseur lumière / Régisseuse lumière

Plier tout Déplier tout

Le·la régisseur·se lumière réalise l'exploitation et la conduite des spectacles, des événe-ments et des manifestations. Il·elle gère et coordonne les moyens humains et matériels qui lui sont confiés.

Il·elle :

- Prépare et organise les moyens techniques et logistiques nécessaires à la réalisation et l'-exploitation des spectacles, événements et manifestations, dans le cadre des projets artis-tiques et culturels de la structure.
- Elabore et adapte le plan d'implantation des matériels scéniques.
- Réalise et dirige le montage, les réglages et le démontage des équipements et du maté-riel.
- Conçoit et réalise des effets techniques répondant aux demandes artistiques.
- Assure la régie et la conduite technique pendant les spectacles, événements et manifesta-tions.
- Participe aux bonnes conditions d'accueil et de confort du public.
- Encadre les personnels placés sous sa responsabilité.
- S'assure des bonnes conditions d'accueil et de travail des équipes techniques.
- Organise et participe au rangement et au stockage des équipements et matériels.
- Gère et participe à l'entretien courant et la maintenance de l'équipement et du matériel scéniques.
- Assure une veille sur l'évolution technologique de l'équipement et du matériel scéniques.
- Met en œuvre les règles d'hygiène, de sécurité et de prévention des risques s'appliquant aux professionnels et au public.

URL source: http://www.cpnefsv.org/metiers-spectacle/metiers-techniques/eclairage/regisseur-lumiere